

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le jeudi 19 octobre 2017

## REMISE DE PRIX DU CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT

La ville de Joigny est labellisée "Villes et villages fleuris" et propose dans ce cadre aux habitants de participer au fleurissement général de la ville.

Plusieurs prix seront remis en fonction de la catégorie :

Catégorie 1 : maison avec jardin ou terrasse ;

Catégorie 2 : balcon ;

Catégorie 3 : façade ou décor floral sur la rue ;

Catégorie 5 : café, restaurant et commerce.

Pour cette année, les inscriptions ont eu lieu à l'office de tourisme de Joigny et du Jovinien et à la mairie ; le jury a rendu visite aux 18 participants le mardi 22 août dernier.

Le jury et les participants sont conviés à cette remise de prix le **mercredi 8 novembre 2017 à 19h à l'Hôtel de ville.**



Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – [audrey.korum@ville-joigny.fr](mailto:audrey.korum@ville-joigny.fr)

Mairie de Joigny - 3 quai du 1<sup>er</sup> Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

[www.ville-joigny.fr](http://www.ville-joigny.fr)